



Formation Avril 2025

**Les formations spécialisées
santé sécurité et conditions de travail**

Paris : 31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris
(métro Jacques Bonsergent ou Colonel Fabien)
Salle du SN (3^{ème} étage)

De 14h le lundi 14 avril à 16h30 le mardi 15 avril

Attention : cette formation n'ouvrira que si nous avons au moins

8 inscrit-es au plus tard le jeudi 3 avril à 17h.

Par mail à formationsyndicale@sud-recherche.org

Public visé – méthodes pédagogiques :

- Toutes les personnes qui sont ou envisagent d'être représentant-es en formation spécialisée.
- Toutes les personnes que les questions d'accompagnement individuel intéressent.
- Cette formation se veut aussi un échange de pratiques à mi-mandat entre personnes de la recherche publique.
- Autant que possible, nous utiliserons des méthodes basées sur l'échange et des cas pratiques.
- Cette formation ne se substitue pas aux formations plus précises organisées par le Cefi (l'organisme de formation de Solidaires).

A prévoir dès maintenant :

- Si vous avez un ordinateur portable, apportez-le !
- Le repas du lundi soir pourra être pris en commun dans un restaurant voisin
- Réservez vite votre hôtel ! (dans le coin : Little hôtel – tarif Cefi ; hôtel Paris-Nord)
- Prise en charge des frais de déplacement, de restauration et d'hébergement par le syndicat :
 - Gardez vos justificatifs
 - Une avance de frais peut être faite (le demander)
- Ne faites que des réservations annulables (si c'est impossible : train par ex., les frais seront tout de même pris en charge).
- Demandez une autorisation spéciale d'absence

Programme prévisionnel :

Lundi 14h :

- Tour de table interactif
- Arpentage des textes réglementaires : le code de la fonction publique et le décret 82-453
- Pause-café
- Avant le CHSCT :
 - Recueillir les informations auprès des collègues (cas pratique : écoute de récits de vécus individuels dans un scénario collectif fictif),
 - Les enquêtes,
 - Préparation en intersyndicale,
 - Les avis,
 - Les questions diverses
- Fin de l'après-midi à 18h.

Mardi 8h30 :

- Bilan de la veille et questions à traiter lors de cette seconde journée
- Les outils des représentant-es en F3SCT : le document unique d'évaluation des risques, les enquêtes suite à accident, la réunion (compte rendu, avis, interruptions de séance, etc...)
- Pause-café
- Les différents registres,
- Analyser la santé au travail au prisme du genre
- Pause-déjeuner
- Les accidents du travail, les maladies professionnelles, les conseils médicaux
- Comment utiliser la F3SCT comme outil syndical ?
- Questions restantes
- Bilan de la formation
- Fin de la formation à 16h30